

INTRODUCTION



BIENVENUE

L'unité Baudelaire propose à ses patientes un travail d'autonomisation grâce à un projet individualisé de réhabilitation extrahospitalier. Elle accueille au maximum 22 patientes présentant une pathologie mentale, libérées à l'essai ou en voie de libération à l'essai.

Ces patientes peuvent être issues de l'annexe psychiatrique d'une prison, d'une Unité de Haute Sécurité, ou encore d'autres structures d'accueil intervenant dans le cadre du Trajet de Soins Internés (TSI).

La prise en charge, proposée par une équipe pluridisciplinaire, est personnalisée; elle est centrée sur l'observation des patientes.

Les journées sont structurées par le biais d'activités de la vie quotidienne. L'équipe assure aussi un accompagnement actif vers l'extérieur, dans le respect des projets de réhabilitation.

La durée d'hospitalisation varie de 3 mois à 1 an, éventuellement renouvelable une fois pour certaines situations.



EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'équipe soignante se compose de :

- un médecin responsable : Dr Alexandre Dailliet
- un infirmier en chef : Albert Hielo Mombo
- · un infirmier chef adjoint
- des infirmiers et aides-soignants.



• un ergothérapeute

- deux psychologues
- trois éducateurs



OUTIL ELADEB ET PLAN D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ



La mission de l'équipe consiste à vous accompagner dans la réalisation de votre projet de réhabilitation.

Pratiquement, au plus proche de votre admission, il vous est attribué un groupe de soignants de référence constitué d'un infirmier, d'un assistant social, d'un psychologue, d'un collègue paramédical et du psychiatre.

Une période de trois semaines vous permet, ainsi qu'à l'équipe, de tisser les premiers liens et d'entamer une réflexion autour d'un projet cohérent.



L'OUTIL ELADEB

Au terme de cette période d'observation, un **premier bilan**, établi à l'aide de l'**outil ELADEB**, permet de mettre en évidence les compétences à améliorer.

L'équipe soignante base son travail sur le lien entre les résultats obtenus et les échanges réalisés avec vous. Une fois les points d'amélioration désignés, vous élaborez, conjointement avec l'équipe, des **objectifs** auxquels vous associez des activités, des ateliers individualisés qui vous permettront de concrétiser votre projet de réhabilitation.

Un bilan est effectué trimestriellement (sauf évènements particuliers) avec vos soignants de référence. Il permet d'évaluer les objectifs fixés.



DOC-900-0721

3



PLAN D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

En outre, l'ensemble de la réflexion thérapeutique s'articule autour de l'élaboration de votre Plan d'Accompagnement Individualisé (PAI).

Le PAI est votre **projet personnel**, **construit en équipe**. Votre groupe de soignants référents vous aide dans l'évolution de votre situation.

Il s'agit donc d'un processus par lequel l'équipe travaille à évaluer vos **compétences** (les points d'appuis), vos **vulnérabilités** (les points d'améliorations) et vos **besoins**.

Il contribue également à élaborer des **intentions de travail** pour parvenir à définir des **objectifs**. Le PAI favorise votre responsabilisation ainsi que celle de vos référents (les soignants).

Enfin, il permet à l'équipe de coordonner au mieux son travail.





DURÉE MINIMUM DE SÉJOUR



Pour évaluer votre fonctionnement et co-construire un projet sur mesure, il est nécessaire qu'une période d'observation minimale soit déterminée.

Un trimestre est la durée minimale requise pour un séjour au sein du pavillon Baudelaire afin de :

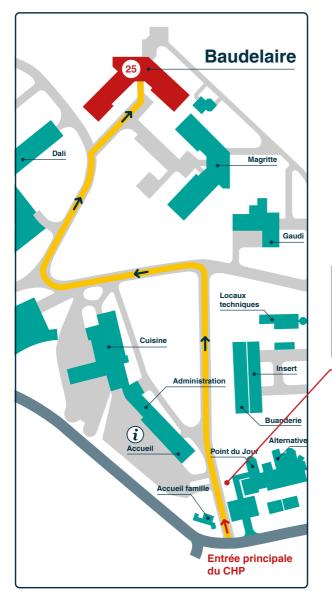
- permettre de réactiver les différents droits sociaux
- rechercher un lieu de vie adéquat (logement, structure de soins...)
- activer le réseau (équipe mobile, aide-ménagère, infirmier à domicile, proches...)
- mettre en place un traitement médicamenteux compatible avec son projet de vie

• ...

PLAN D'ACCÈS

Lors de votre arrivée, vous pouvez facilement retrouver le bâtiment de votre choix via un **panneau situé à l'entrée du site**. Chaque pavillon est associé à un numéro. Le pavillon Baudelaire est le **bâtiment 25**.

Suivez le flèchage mis en place sur le site pour arriver à destination.



Panneau récapitulatif situé à l'entrée







NUMÉROS UTILES

Baudelaire: 065 41 84 10

Accueil général : 065 41 80 00 Consultations : 065 41 83 50 Médiation : 0470 80 01 25 Contentieux : 065 41 80 60



VISITES

Mercredis de 13h00 à 16h00 Week-ends et jours fériés de 13h00 à 16h00.

Les visites doivent être autorisées par le corps médical. Les visites ne sont pas autorisées pour les enfants de moins de 16 ans.



ADRESSE

CHP Chêne aux Haies Baudelaire - Bâtiment n°25 Chemin du Chêne aux Haies, 24 7000 Mons



SITE INTERNET

www.chpchene.be